



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reglementation

Question écrite n° 36197

Texte de la question

M Jean-Louis Masson rappelle à M le Premier ministre que sa réponse à la question écrite n° 33576 relative aux distinctions honorifiques est incomplète en ce sens que s'il reconnaît effectivement l'heureuse pratique que constitue, dans la majorité des cas, l'intervention de l'employeur pour acheter les médailles d'honneur du travail, il n'envisage pas pour autant une généralisation de cette mesure. Il souhaiterait donc qu'il lui précise ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36197

Rubrique : Decorations

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 514